

A Sar

Cote de référence	FR ANOM COL H 1503
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H1503/asar
Condamné en	1913
Envoyé en	Guyane française
N° matricule	45582 / 17074 / 7635

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

